

Cession d'une participation dans BizMeeting par Aurinvest Capital 3 et CAAP Création à Privateaser

Juillet 2019

Spring Legal a conseillé Aurinvest Capital 3 et CAAP Création, Fonds d'investissement, dans la cession de leur participation dans Bizmeeting à Privateaser.

La marketplace spécialisée dans l'événementiel BtoC acquiert BizMeeting, plateforme de réservation d'événements pour la clientèle Corporate. L'objectif : devenir la référence européenne de l'événementiel digitalisé.

Après avoir finalisé un tour de table à hauteur de 10 millions d'euros en 2018, Privateaser accélère son développement en annonçant le rachat de BizMeeting. L'objectif : *« Cette fusion des 2 sociétés va répondre aux attentes du marché, BtoB comme BtoC. Nous souhaitons devenir l'acteur de référence sur le marché de l'événementiel en France mais pas que ... »*, déclare Loïc Passemard, fondateur de BizMeeting.

Depuis 18 mois Privateaser s'était d'ores et déjà lancé sur le marché du MICE en proposant une offre dédiée aux entreprises. Aujourd'hui, la jeune pousse confirme qu'elle souhaite se positionner sur ce secteur et renforcer sa présence auprès des grands comptes.

Autre objectif, l'international. Privateaser est déjà présent en Espagne et BizMeeting a noué un réseau de partenariats dans les principales métropoles pour accompagner ses clients lors de leurs événements en Europe. Sur un marché européen, estimé à 100 milliards d'euros, Privateaser affiche son ambition : devenir la référence de l'événementiel européen digitalisé. *« La concrétisation de ce rachat est un message fort que nous adressons au marché. Notre ambition et notre vision restent inchangées : nous voulons devenir l'acteur européen de référence de l'événementiel sous 5 ans. Collaborer avec les équipes de BizMeeting et capitaliser sur leur technologie et leur connaissance du marché B2B sont des leviers très positifs pour notre stratégie et notre positionnement »*, affirme Nicolas Furlani, co-fondateur et CEO de Privateaser. Pour Loïc Passemard : *« Ce rapprochement s'est fait très naturellement étant donné que nous étions deux sociétés complémentaires. Aujourd'hui, nous connaissons une croissance importante et nous arrivons à une phase clé : soit nous nous marions pour continuer de nous développer, soit nous nous tournons vers une nouvelle levée de fonds. Nous avons choisi l'alliance avec Privateaser. »*

Leur ambition : un volume d'affaires de 500 000 millions d'euros d'ici à 5 ans et tripler l'activité de Privateaser sur le segment BtoB durant les 18 prochains mois.

Conseil juridique de Aurinvest Capital 2 et CAAP Création : Spring Legal avec Véronique Dutoit, associé M&A.

Conseil juridique de l'Acquéreur : Chamas et Marcheteau

Conseil juridique managers : Pinot Devillechenon et Associés